

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 31 (1923)

Heft: 8

Rubrik: Les examens de la session de printemps de l'Alliance suisse des gardes-malades

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les pertes matérielles et le nombre des victimes, ce qui exigera des moyens d'action proportionnés à l'importance des dommages à prévoir. Toutefois il ne faut pas perdre de vue qu'il ne saurait être question d'indemniser les personnes atteintes dans leurs biens, de la totalité des pertes matérielles, mais simplement de venir en aide aux plus nécessiteux. Et lorsqu'on songe aux sommes énormes votées chaque année par les Etats pour leur budget de guerre, on a peine à croire qu'un sérieux effort ne puisse être tenté par ces mêmes Etats dans la voie très belle que leur trace le président de la Croix-Rouge italienne. Il faut reconnaître du reste que si son projet tend à donner aux œuvres d'assistance internationale le caractère particulièrement vaste d'une sorte d'assurance mutuelle entre les peuples, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et le Comité international travaillent depuis longtemps déjà dans une direction analogue. Dès avant la guerre mondiale nous voyons

déjà, à différentes reprises, la Croix-Rouge américaine intervenir, en dehors de son territoire national, afin de soulager les misères et les souffrances causées par les famines, les tremblements de terre, les inondations, etc., et depuis l'armistice l'action traditionnelle de solidarité des diverses Croix-Rouges — qui furent toujours à l'avant-garde en matière d'entr'aide internationale — n'a cessé de grandir et de s'affirmer au sein des populations les plus diverses.

En venant en aide aux pays éprouvés, en soulageant sans compter les souffrances de millions de malheureux, ces admirables institutions ont, de longue date, préparé la voie à la réalisation pratique de la généreuse initiative du sénateur Ciruolo, et combien plus efficace deviendra leur intervention lorsqu'un organisme central puissamment outillé et régulièrement informé se trouvera en mesure de soutenir, de coordonner et de diriger leur effort.»



Les examens de la session de printemps de l'Alliance suisse des gardes-malades

Les examens pour infirmiers et infirmières ont eu lieu à Zurich, Berne et Bâle. Les candidates étaient au nombre de 38. Cinq ont reçu la note « très bien », 17 sont sorties avec « bien », 12 avec la note « suffisant »; enfin 4 ont échoué, soit le 10 % seulement.

Les examens pour releveuses et gardes de nourrissons à Zurich ont eu à s'occuper de 17 candidates, dont deux ont échoué.



Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel, exercice de deux jours

Le 16 juin, à 14 heures, la colonne est rassemblée devant le collège de la Maladière. Un grand camion — obligeamment mis à sa disposition par la maison

Reutter & Dubois, à qui nous devons une vive reconnaissance — attend ses occupants. 24 sous-officiers et soldats sont présents. En quelques minutes, tout le ma-